

DECHETTERIES

Vous pouvez accéder toute l'année aux déchetteries de la Motte à Boufféré, de Soulette à Rocheservière et Saint Père à la Bruffière.

Une carte d'accès personnelle vous donne droit à 4 passages « tout déchet » et 4 passages « déchets verts » par année civile.

Comment obtenir cette carte ?

La demande de carte est à faire au Syndicat Mixte Montaigu Rocheservière ou en mairie. Vous recevrez ensuite votre carte au domicile.

CLOTURES

Nous vous rappelons que les murs de clôture (façade, limites séparatives et arrières des maisons) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie afin de vérifier qu'ils se conforment bien au règlement de la zone concernée par le projet.

De plus, tous les murs de clôture depuis 2007 (année d'entrée en vigueur du PLU) ou érigés en lotissement doivent être enduits des 2 faces comme cela est indiqué dans votre arrêté d'autorisation ou dans votre déclaration.

Merci de faire le nécessaire pour se conformer aux prescriptions.

PERMISSION DE VOIRIE

Tous les travaux sur le domaine public doivent faire l'objet d'une permission de voirie en mairie : pose de buses, échafaudage, rampe d'accès...

Merci de bien vouloir respecter ces formalités. Celles-ci sont simples et vous protègent en cas de litige.

ETAT CIVIL (arrêté le 31 octobre)

Bienvenue à :		
Charline BOUDEAU	le Bignon	née le 5 octobre 2011
Amaël RICHARD	2 rue du Hameau des Roches	né le 17 octobre 2010
Zoé THIBAUD	4 impasse des Sports	née le 19 octobre 2011
Maelys BOUTEAU	6 bis rue des Jonquilles	née le 22 octobre 2011



Toute notre sympathie à la famille de :
Félix RAYNEAU La Courolière décédé le 18 octobre 2011

MAISON MEDICALE

Médecin : Dr PLESSIS - 02.51.42.12.12 (Consultations sur rendez-vous—fermé le mercredi)

Infirmière : Centre de santé - 02.51.46.50.22 (Permanences sans RDV les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 8h15 à 8h45. Sur RDV à la permanence ou à domicile en dehors de ces horaires et 7j/7)

Kinésithérapeute : Mlle COZ ou M. LETELLIER 02.51.40.56.65 ou 06.36.04.12.00 (Le cabinet est ouvert sur rendez-vous)

NUMEROS UTILES



GENDARMERIE : ☎ 17
Gendarmerie de Rocheservière : 02 51 94 90 01
Gendarmerie de Montaigu : 02 51 94 00 27

POMPIERS : ☎ 18
S.A.M.U. : ☎ 15

Besoin d'un **médecin** nuits, week-end et jours fériés composez le 02.51.44.55.66
Garde des pharmaciens 32 37

Les annonces pour le prochain bulletin seront à déposer en Mairie ou par mail avant le 16 novembre 2011.

Horaires d'ouverture au public de la Mairie : Du lundi au jeudi 9h-12h30, le vendredi 9h-12h30/14h-18h, le samedi 9h-12h
☎ : 02-51-42-80-65 / Fax : 02-51-42-82-13 / Adresse e-mail : mairie.saint-andre-treize-voies@wanadoo.fr
Site internet : www.saintandretreizevoies.fr

DESHERBAGE MANUEL

Les mercredi 26 et jeudi 27 octobre, l'association CAP Nord Vendée est intervenue sur la commune avec les services techniques afin de procéder au désherbage manuel de la commune. Six personnes et un encadrant étaient présents.

Le désherbage manuel s'inscrit dans la démarche de diminution des pesticides que nous avons engagée ces dernières années. Nous utiliserons les services de l'association 2 à 3 fois par an.

L'association CAP Nord Vendée aide à la réinsertion de personnes par le travail. Les particuliers peuvent également faire appel à leurs services.

Contact : 02.5148.82.52

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée les samedis 12 novembre et 24 décembre. Merci d'en prendre note.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous avez jusqu'au samedi 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales. Vous devez venir en mairie muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

DECLARATION de RECOLTE DE VIN

Date limite du dépôt en Mairie : le 25 novembre 2011

RESTO DU COEUR : CAMPAGNE D'HIVER

Ouverture de la campagne d'hiver le mardi 29 novembre. Adresse : 39 ter Blvd Raymond Parpaillon à MONTAIGU. Horaires d'ouverture : 10h à 12h / 13h30 à 16h.

Contact : 02.51.41.75.89 - restosducoeur.montaigu@orange.fr

La Vie Trévoise



En haut, de gauche à droite : Lionel BOSSIS et Marie-Béatrice RABILLER, encadrants ; Damien GRASSET

En bas, de gauche à droite : Florian BOSSIS, Noémie COUTANCEAU, Anaëlle BOSSIS, Ewen TALARMIN, Anna CORCESSIN et Baptiste BOSSIS.

Sont absents sur la photo : Lise-Agnès BOUYER et Jean-Yves DAHERON, encadrants ; Manon BOSSIS, Léo DAHERON et Marylou GUILLOTON, Conseillers Municipaux d'Enfants.

Sommaire :

Conseil Municipal d'Enfants	1
Conseil Municipal du 24 octobre 2011	2
Numérotation dans les villages	2
La Vie Associative et Culturelle	3
Calendrier des sports	3
Infos Mairie	4
État-civil	4
Maison médicale	4
Numéros utiles	4

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Pour la 10^{ème} année consécutive, après une campagne de 2 semaines sur leurs projets, les enfants de CM1- CM2 ont voté afin d'élire le Conseil Municipal d'Enfants (CME).

30 enfants, soit 65 % des inscrits, ont élu 9 de leurs camarades (4 CM1 et 5 CM2) parmi les 14 candidats présentés.

La parité a été respectée.

Ces élections ont eu lieu à la Mairie le samedi matin 22 octobre 2011. Chaque votant devait respecter la procédure d'une élection classique à l'image des élections municipales « adultes » :

- *carte d'électeur
- *le pointage sur la liste électorale
- *le bulletin avec l'enveloppe pour un vote anonyme dans l'isoloir
- *l'urne
- *l'émargement de la liste

Les enfants ont pu découvrir les modalités du dépouillement et la proclamation des résultats s'est faite par M. le Maire.

Les neuf élus sont :

Pour les CM2 : Baptiste BOSSIS, Manon BOSSIS, Noémie COUTANCEAU, Léo DAHERON et Marylou GUILLOTON

Pour les CM1 : Anaëlle BOSSIS, Florian BOSSIS, Anna CORCESSIN et Ewen TALARMIN.

Félicitations aux élus, mais également à tous les candidats qui ont participé, les enfants nous ont montré qu'ils avaient beaucoup d'idées.

Les élus ainsi que tous les enfants sont invités à la cérémonie de Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 qui aura lieu à l'Herbergement à 9h30 puis à St André à 11h45.

La première réunion de nos jeunes élus aura lieu le samedi 19 Novembre à 10h30 en Mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2011

Le Conseil Municipal

- Autorise Monsieur le Maire à aviser le service du cadastre, les services fiscaux, la DDTM (Direction Départementale du Territoire et de la Mer) et Géo Vendée dans le cadre des régularisations du classement de la voirie communale pour les portions de voirie qui ne figurent pas dans le domaine public,

- Approuve le choix de la commission Bâtiments et accepte le devis PLP pour la conception et pose d'une enseigne « Restaurant Scolaire » d'un montant de 673.35 €,

- Décide de constituer un comité de pilotage pour le recensement des zones

humides sur l'ensemble du territoire de la commune qui sera réalisé par le syndicat du bassin versant de Grand Lieu. Notre commune étant aussi concernée par le bassin versant de la Sèvre Nantaise (ruisseau le Blaison), une participation de 129,14 € sera demandée afin que le recensement soit réalisé sur les 2 bassins,

- Décide de subventionner pour un montant de 200 € l'UPCR (Union des Professionnels du Canton de Rocheservière) pour aider à l'organisation locale de l'opération « Les Trésors de Noël ».

Cette animation cantonale aura lieu du 1^{er} au 17 décembre,

- Décide de la personnalisation d'enveloppes pré timbrées (les « prêt à poster ») avec un visuel de la commune (photos de la coulée verte de l'Ognon, photos de la Fête des Battages),

- Approuve la mise en place de panneaux sur la commune pour communiquer sur l'entretien des espaces publics sans pesticides en partenariat avec le syndicat du bassin versant de Grand Lieu,

- A entendu le compte rendu des commissions.

Présents : 10 — Excusés : 5

NUMEROTATION DES MAISONS DANS LES VILLAGES

En 2011, la mairie de St André Treize Voies et La Poste s'associent dans une **opération de numérotation** des habitations des villages de la Pinière, la Courolière, la Ronde, le Moulin des Landes, le Genétais, Izereau et l'Andoussière (villages les plus denses).

Cette opération permet désormais de localiser précisément chaque habitation grâce à son adresse, et ceci à travers deux éléments : la dénomination du lieu où se situe l'habitation, **et son numéro**.

L'adresse est le seul moyen de repérer une habitation, une personne ou un professionnel. Tout comme le facteur, **les services municipaux, les services de santé, de secours et de sécurité** ont besoin d'identifier les habitants de la commune afin de leur apporter un service efficace. Dans le cas d'une urgence médicale, cela peut même être vital.

La garantie d'un service de qualité optimale attendue par les habitants repose donc sur un bon adressage et une numérotation claire des habitations.

Comment va se passer la distribution des numéros ?

La Poste vous adressera un courrier dans lequel se trouvera un certificat de numérotation comportant votre adresse exacte à communiquer à vos correspondants.

Les plaques seront distribuées par les services techniques de la commune et posées par vos soins sur votre habitation ou mur de clôture. La plaque devra être visible de la voie publique.

Comment assurer une bonne distribution de votre courrier ?

Les conseils de votre facteur :

Une adresse complète et bien présentée, c'est une habitation mieux identifiée et un courrier mieux distribué.

Votre adresse est donc libellée ainsi :

**Pierre DURAND
47 LE GENETAIS**

85260 ST ANDRE TREIZE VOIES

Aucun signe de ponctuation et les trois dernières lignes sont toujours en majuscules.

Demandez conseils à votre facteur.

LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

UNC

Le vendredi 11 novembre aura lieu la journée du souvenir organisée par l'U.N.C, marquant le 93^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 14-18.

Pour le canton :

9h30 : Messe en l'église de l'Herbergement suivie de la cérémonie au monument aux morts et du verre de l'amitié

A Saint-André :

11h45 : Rassemblement Place de la Renaissance pour la cérémonie du souvenir pour le dépôt de gerbes et de roses par le Conseil Municipal d'Enfants et ceux des écoles. Allocution et remise de décorations. Après la cérémonie, nous nous retrouverons à la salle St André pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

12h45 : Banquet dans la même salle pour déguster la traditionnelle tête de veau. Menu à 18 €.

SMASH BVSL

* Soirée potée beaujolaise

Le samedi 19 novembre aura lieu la soirée potée beaujolaise à la salle de sports de Mormaison à partir de 19h. Réservation des repas avant le 6 novembre (adulte : 14€ / à domicile : + 1 €).

* Bal quinquette

Le dimanche 13 novembre aura lieu à la salle Aquarelle de l'Herbergement un bal quinquette de 14h30 à 19h30 avec l'orchestre Jean ERIAU. Entrée : 7€ - boisson et brioche gratuites.

ASSEMBLEE GENERALE OGEC-APEL

Parents d'élèves, l'APEL et l'OGEC, acteurs de l'école Saint Joseph, vous invitent à leur Assemblée Générale qui se tiendra le **25 novembre 2011** à 20h à l'espace animation des Forges.

Nous vous présenterons le bilan de nos activités et le rapport financier de l'année scolaire 2010/2011.

Nous évoquerons également nos projets sur l'année à venir. Comptant sur votre présence.

ASSOCIATION SATV

Souvenez-vous en 2000, l'association SATV vous avait présenté un film sur votre commune !

Nous vous proposons de nous retrouver à la salle St André le **samedi 12 novembre** pour revoir votre commune dix ans après !

Deux séances de visionnage à 16h et 20h. Entrée Gratuite.

ADMR

équipe mobile Alzheimer

Ce service s'adresse aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés résidant à leur domicile, afin de favoriser le maintien à domicile.

Ces soins permettent à la personne de maintenir ou d'améliorer : ses capacités motrices, sensorielles, cognitives, comportementales ; son indépendance, son autonomie, sa qualité de vie ; sa participation aux activités sociales

Conditions de prise en charge : Ces soins se font sur prescription médicale au domicile. Le coût est pris en charge par les caisses d'assurance maladie.

Activités proposées au domicile : ateliers cuisine, jardinage, informatique, manuel ; ateliers mémoire ; musique, chants...

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à : Mme BRUNET Régine - Service de soins infirmiers à domicile ADMR Des Rives de la Boulogne - 9 rue Jean XXIII - 85 260 MORMAISON / Tél: 02 51 43 91 20

s o i n - d e - l a - boulogne@wanadoo.fr

AGENDA

Jeudi 3 novembre

Matinée éveil - activités automne

Vendredi 11 novembre

9h30 : Messe du souvenir à l'Herbergement

11h45 : Rassemblement place de la Renaissance pour la cérémonie du souvenir

12h15 : Verre de l'amitié

12h45 : Banquet

Samedi 12 novembre

Projection du film de SATV

Salle St André

16h et 20h

Vendredi 18 novembre

Journée nationale des assistantes maternelles

Vendredi 25 novembre

Assemblée Générale de l'OGEC et de l'APEL

Jeudi 1er décembre

Matinée éveil organisée par les P'tites Canailles

Vendredi 2 décembre

Remise des prix du concours paysage de votre commune

Mardi 6 décembre

Inauguration de l'arrivée du gaz sur la commune

Matches à domicile :

USSAM / SMASH -

Matches à l'extérieur

..... - USSAM/SMASH

Football : Matches à 13 h

Basket :

SATV = Match à St André 13 Voies

M = Match à Mormaison

H = Match à l'Herbergement

CALENDRIER DES SPORTS

DATES	EQUIPES	FOOTBALL	EQUIPES	BASKET
06/11/2011	A B C	USSAM - La Guyonnière (SSLV) St Martin des Tilleuls - USSAM La Boissière 2 - USSAM	SF 1 SF 2 SF 3	SMASH - Vertou Basket SMASH - Gars d'herbauges Bouaye SMASH - Golf basket club Herblinois
13/11/2011	A B C	La Ferrière - USSAM USSAM - l'Herbergement (SATV) USSAM - St Fulgent 3 (SATV)	SF 1 SF 2 SF 3	/ / Sport basket Yonnais - SMASH
20/11/2011	A B C	/ / /	SF 1 SF 2 SF 3	Bonchamp ES - SMASH Chabossière OCB - SMASH SMASH - Bonchamp ES
27/11/2011	A B C	USSAM - St Philbert de B. (SSLV) La Bruffière 2 - USSAM St Georges 2 - USSAM	SF 1 SF 2 SF 3	SMASH - Beaupreau Fief SMASH - Union sud Mayenne SMASH - Beaucouze
04/12/2011	A B C	Rocheservière - USSAM USSAM-La Bernardière Cugand(satv) USSAM-Rocheservière 2 (SATV)	SF 1 SF 2 SF 3	Herbiers - SMASH Lucs s/Boulogne - SMASH Vertou basket - SMASH